

Mise à disposition Tentes et Chapiteaux

La commune d'Ambérieu en Bugey vous met à disposition du matériel communal type C.T.S. Vous trouverez, ci-dessous, leurs conditions d'utilisations. Il est à la charge du demandeur de s'assurer de leur respect. Une notice de montage sera fournie sur demande.

1) Description du matériel

Tente 6m x 3m :

Chaque pied de la structure doit impérativement être lesté avec des poids de **120 kg non fournis par la commune**. En cas d'impossibilité de disposer de lestes, le matériel devra être haubané ou piqueté au sol.

Chapiteau 12m x 5m :

Chaque pied de la structure doit impérativement être lesté avec des poids de **300 kg non fournis par la commune**. En cas d'impossibilité de disposer de lestes, le matériel devra être haubané ou piqueté au sol.

Chapiteau 12m x 5m :

Chaque pied de la structure doit impérativement être lesté avec des poids de **350 kg non fournis par la commune**. En cas d'impossibilité de disposer de lestes, le matériel devra être haubané ou piqueté au sol.

2) Conditions de montage et d'utilisations

A) Climatiques

Ces structures ne pourront pas être montées en cas de :

- vent normal dépassant 100km/h
- si épaisseur de neige atteint 4 cm
- de circonstances exceptionnelles pouvant mettre en péril la sécurité du public

B) Prescriptions particulières

Il est important de respecter les prescriptions suivantes :

- aucun appareil de cuisson à flamme nues (tri-patte) ne devra se trouver sous les chapiteaux ou à proximité,
- assurer la protection des ancrages ou des haubans,
- veiller à ce que des passages libres de 3 mètres minimum soient aménagés autour du chapiteau,
- la distance entre un bâtiment et le chapiteau doit être au moins égale à 8 mètres,
- les installations électriques doivent être conformes,
- un moyen de secours approprié au risque devra se trouver à disposition,
- veiller à ce que les dégagements soient libres d'accès.

La collectivité décline toute responsabilité en cas de non respect des prescriptions ci-dessus annoncées.

Je soussigné

représentant de

Certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et m'engage à les respecter. En cas de dégradations, les frais de réparations seront à la charge du preneur.

Signature :